

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL

Nº 78

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M. le *ministre* WHARTON, U. ASAGWARA, M. TEITSMA, T. LINDSEY et M. le *ministre* JOHNSTON font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M^{me} LATHLIN — Demande visant à exhorter le ministre de l'Infrastructure à effectuer une évaluation de la route provinciale secondaire n° 224 et à procéder aux réparations adéquates au moyen de fonds publics le plus rapidement possible.

M. GERRARD — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à approuver la prise en charge des traitements liés à la perte auditive par le régime d'assurance-maladie de Santé Manitoba et à offrir à tous ceux qui en ont besoin une couverture basée sur le revenu étant donné qu'il a été démontré que l'ouïe est essentielle pour la santé cognitive, mentale et sociale des Manitobains ainsi que pour leur bien-être.

M^{me} MARCELINO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à prendre des mesures pour mettre en place dans les écoles publiques des programmes bilingues anglais-pendjabi semblables aux autres programmes bilingues qui existent déjà et pour enseigner le pendjabi à d'autres niveaux dans le système scolaire manitobain.

L'Assemblée se forme en comité j	plénier.

Le comité plénier examine le projet de loi 45 — Loi d'exécution du budget de 2022 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2022 et en fait rapport sans amendement.

M. le ministre FRIESEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 45 — Loi d'exécution du budget de 2022 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2022 — dont a fait rapport le comité plénier.

Lundi 31 octobre 2022

Il s'élève un débat. M. le ministre FRIESEN ainsi que MM. WASYLIW et LAMONT interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée. Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté. M^{me} la ministre SQUIRES propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 43 — Loi sur la communication de renseignements pour la protection contre la violence de la part d'un partenaire intime/The Disclosure to Protect Against Intimate Partner Violence Act. (Recommandé par la lieutenante-gouverneure) Il s'élève un débat. M^{me} la *ministre* SQUIRES intervient. M^{mes} MARCELINO et LAMOUREUX posent des questions à la ministre. Le débat se poursuit. M^{mes} MARCELINO et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée. Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité. M^{me} la ministre SQUIRES dépose le message de la lieutenante-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 43.

M^{me} la ministre SQUIRES propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 40 — Loi édictant la Loi sur les registres des clients dans le secteur de l'hébergement et modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille et la Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes/The Hospitality Sector Customer Registry Act and Amendments to The Child and Family Services Act and The Child Sexual Exploitation and Human Trafficking Act.

(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

(Document parlementaire nº 142)

Lundi 31 octobre 2022

Il s'élève un débat.
M ^{me} la ministre SQUIRES intervient.
M ^{me} FONTAINE, M. LAMONT et M ^{me} MARCELINO posent des questions à la ministre.
Le débat se poursuit.
M ^{me} FONTAINE intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.
Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.
M ^{me} la <i>ministre</i> SQUIRES dépose le message de la lieutenante-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 40. (Document parlementaire n° 143)
M. le <i>ministre</i> PIWNIUK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 46 — <i>Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act</i> .
Il s'élève un débat.
M. le <i>ministre</i> PIWNIUK exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.
La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures. La présidente,
Myrna Driedger